

**Journée nationale de la Résistance  
au Camp des Milles en présence du Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes**

***L'esprit de la Résistance, c'est la confiance dans le combat pour l'avenir.***

« *Ce cœur qui haïssait la guerre, voilà qu'il bat pour le combat et la bataille... !* ». C'est d'une voix forte et claire qu'une jeune lycéenne lit un poème de Robert Desnos en hommage à ces résistants et résistantes qui avaient choisi de combattre pour la liberté, pour les valeurs de paix et de fraternité.

Ces vers ont précédé la lecture de trois « actes Justes », concernant les trois génocides présentés au Site-mémorial du Camp des Milles. Actes de résistance désintéressés, individuels ou collectifs, parfois apparemment anodins, parfois violents ou héroïques, un simple geste de soutien momentané, comme une action décisive de sauvetage ou de résistance armée, ces actes justes sauvèrent des dizaines de milliers de vies et constituèrent souvent des obstacles importants devant les politiques criminelles, avant même de réussir parfois à renverser la situation par les armes.

C'est ainsi qu'a débuté la cérémonie devant le Wagon du Souvenir du Camp des Milles en présence du Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, M. Harlem Désir, organisée à l'invitation du Préfet de Région, du Président de la Fondation du Camp des Milles et des Présidents des collectivités et des associations de résistants.

« *Chacun peut résister, chacun peut réagir, chacun à sa manière, et dès les commencements des engrenages dangereux. C'est la principale leçon de cette histoire, celle des grands résistants comme celle des innombrables actes justes moins connus. Il importe que nous soyons tous confortés dans l'idée que l'homme peut éviter la barbarie, que chacun a la capacité de dire non à l'inacceptable, que chacun peut trouver dans sa conscience morale, dans son éducation, dans l'expérience et la mémoire collectives, les raisons si ce n'est les réflexes du combat pour la liberté et de l'humanité envers son prochain* » a souligné fermement Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Education.

M. Harlem Désir, rappela à son tour que « *Le Camp des Milles témoigne, par son histoire, à la fois, des crimes contre l'humanité qui ont été perpétrés au cœur de l'Europe, et de l'esprit de résistance, qui montre que le meilleur aussi est dans l'homme. Cet esprit que les Justes, les déportés, les internés du Camp des Milles ont porté et que nous devons faire vivre. Nous leur rendons hommage et nous honorons leur mémoire. (...) C'est cet esprit de résistance, au cœur même de l'histoire tragique du Camp des Milles, que nous devons entretenir, qui doit continuer à nous irriguer et à inspirer notre action. C'est cet esprit, ce sens de l'engagement que nous devons aussi transmettre à la jeunesse. Pour cela, il nous faut sans relâche continuer à lutter contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme. Face à ce mal qui resurgit toujours, notre responsabilité, c'est de dénoncer, c'est de nommer avec clarté, c'est d'agir avec la plus grande fermeté.* »

A l'issue de cette cérémonie, le Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes a visité le Site-mémorial du Camp des Milles accompagné des élèves du Lycée Militaire, et a rencontré des élèves étrangers de l'International Business School et des jeunes encadrants de centres de loisirs présents sur les lieux. Une jeune fille a alors pris la parole pour exprimer son regard sur la visite effectuée : « *Je pense que c'est important que l'on garde tous notre liberté individuelle, notre propre manière de penser. Il faut travailler tous ensemble contre la haine, le racisme et la xénophobie* ».

La Journée Nationale de la Résistance est ainsi l'occasion pour les jeunes et les moins jeunes de réfléchir à la manière de résister aux engrenages extrémistes. C'est aussi cela l'esprit de Résistance, la confiance en l'avenir grâce à l'éducation citoyenne et à l'enseignement de la fraternité et du respect de l'autre.

**Contacts Presse :**

**ODILE BOYER**  
odile.boyer@campdesmilles.org  
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

**DINESH TEELUCK**  
dinesh.teeluck@campdesmilles.org  
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

[www.campdesmilles.org](http://www.campdesmilles.org)

**Le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public.** Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy.

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale".

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

**Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :**

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

**Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :**

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, et le Groupe Alteor.